

**Document
d'accompagnement
du référentiel
de formation**



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :

Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole
Spécialité « Maréchal-ferrant »

Module :

MP2- Organiser l'atelier de maréchalerie

Objectif général du module :

Assurer le fonctionnement de l'atelier de maréchalerie

**Indications de contenus, commentaires,
recommandations pédagogiques**

**Objectif 1- Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des outils,
des équipements et de l'atelier**

Cet objectif vise l'acquisition par des travaux pratiques des savoir-faire liés à l'utilisation des matériels et équipements utilisés lors des travaux de maréchalerie hors le travail de la forge. Les aspects sécuritaires propres à ces activités sont traités par l'enseignant chargé de cet objectif.

**Objectif 1.1- Identifier les caractéristiques propres aux matériels et installations fixes et mobiles
liées aux travaux de maréchalerie**

L'apprenant doit connaître les outils, le rôle et conditions d'utilisation des outils de maréchalerie. Il doit être capable de vérifier leur bon état et de procéder si besoin à leur remise en état dans le but de les rendre fonctionnels. Il doit être capable d'aménager et d'équiper son poste de travail dans le cadre d'un atelier fixe et mobile. Il doit pouvoir réaliser une analyse simple des risques et prendre les mesures de sécurité adaptées à son poste de travail.

**Objectif 1.2- Mettre en œuvre les matériels et équipements en relation avec l'activité
de maréchalerie**

L'apprenant doit réaliser des travaux simples en situation professionnelle. Il doit apprendre à réaliser des travaux de perçage, d'ébavurage, de meulage, de découpe. Il doit réaliser des assemblages par soudage à l'arc électrique à électrode enrobée et semi-automatique (MIG) éventuellement. La soudure oxyacétylénique est vue sous un angle professionnel. Le soudage des aluminiums peut être abordé sans qu'il soit nécessairement évalué. Le soudage au feu à la forge doit être abordé sans qu'il soit nécessairement évalué.

Objectif 2- Mettre en œuvre les activités comptables et commerciales liées à l'activité de maréchalerie

L'objectif de ce module est de mettre les apprenants en situation de conduire une intervention de maréchalerie au-delà de son contenu purement technique, en mettant en place une logistique et en adoptant des comportements commerciaux adaptés.

Objectif 2.1- Identifier les spécificités commerciales de la prestation de service en maréchalerie

La prestation de service en maréchalerie peut se réaliser dans un atelier de maréchalerie mais nécessite le plus souvent de développer une clientèle et de se déplacer chez le client ce qui amène l'ouvrier maréchal-ferrant à :

- Mettre en place une organisation spécifique de travail chez le client ;
- Respecter des règles de comportement liées à cette situation.

Organisation de l'intervention chez le client

- Prise en compte des contraintes de déplacement dans le planning,
- Préparation de l'intervention chez le client avec sélection des matériels et outils nécessaires,
- Respect des règles pour les déplacements chez les clients : amplitudes horaires,
- Respect des règles routières (matériel roulant).

Connaissances et respect des règles de comportement chez un client

Des mises en situation seront réalisées pour initier les apprenants aux bases d'une prise de contact adaptée intégrant les spécificités du secteur :

- Règles générales d'une prise de contact avec un client,
- Respect des critères de confidentialité,
- Prise en compte de la multiplicité des intervenants (relation avec le vétérinaire...),
- Relation particulière à l'animal.

Identification des outils utilisables pour développer la clientèle.

- Participation à des manifestations, concours...
- Intégration dans les réseaux liés aux activités équestres,
- Communication sur internet...

Objectif 2.2- Identifier les contraintes de choix des fournisseurs et leurs conséquences sur la prestation réalisée et la gestion des stocks

La gestion de l'atelier, nécessite pour les apprenants une maîtrise des outils basiques de gestion des stocks

Choix d'un fournisseur

L'approvisionnement en différents types de fers permettra de montrer les contraintes qui jouent un rôle dans le choix d'un fournisseur.

Gestion de stocks ;

- Différents types de stocks,
- Outils quotidiens de gestion : fiche de stocks,
- Notion d'inventaire,
- Valeur et coût du stock.

L'objectif est de sensibiliser les apprenants à une gestion rationnelle des fournitures de l'atelier.

Objectif 2.3- Réaliser des opérations de facturation et de suivi de commande manuellement et à l'aide d'un logiciel

Les stratégies pédagogiques mises en œuvre doivent amener les apprenants à :

- Identifier les éléments qui doivent figurer sur une facture,
- Rédiger une facture type,
- Effectuer le calcul de la TVA,
- S'approprier et utiliser un outil informatique de facturation.

Selon les opportunités, en partenariat avec les enseignants de techniques professionnelles, seront présentés les outils numériques qui peuvent être utilisés dans la relation avec le client et qui accompagnent l'intervention (vidéo et photo).

Références documentaires ou bibliographiques pour ce module

PFEIFFER C et PFEIFFER R, « Parage et ferrage : comprendre et juger le travail du maréchal-ferrant », éditions Vigot 2013